Décision 22-DCC-230 du 30 novembre 2022

relative à la prise de contrôle exclusif du groupe Étoile Routière par le groupe Malherbe

Posted on: 30 novembre 2022 | Secteurs :

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Résumé

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Malherbe
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Groupe Étoile Routière

Lire

le texte intégral de la décision
136.05 Ko